Groupement DISI Sud-Est
19, Rue Fauria 13007 Marseille Cedex 06
Téléphone : 04.91.17.92.04/05 - Fax : 04.91.17.92.24
fo.drfip13@dgfip.finances.gouv.fr
http://www.fo-dgfip-sd.fr/D13/
http://www.fo-dgfip-sd.fr/013/

Marseille, le 27 mars 2014

Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de travail DISI Sud-Est

Le Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (CHS-CT) Spécial de la DISI Sud-Est s'est réuni le lundi 24 mars 2014, sous la présidence de Robert Perrier, AGFiP de la DISI Sud-Est.

Cette première réunion de l'année était l'occasion de faire le bilan de l'année 2013, et d'envisager les actions à entreprendre pour 2014, dans un domaine important pour le quotidien de tous les agents.

Orientations ministérielles en matière de santé, sécurité et conditions de travail

La note d'orientation 2014, après 2 ans de fonctionnement des instances, rappelle la nécessité de **donner aux CHS-CT toutes les informations utiles à l'analyse de la situation des services, au regard de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.**

La prévention des risques psychosociaux (RPS) est une des actions importantes qui sera mise en œuvre. Un marché national de formation à la prévention des pathologies mécaniques doit être réalisé en 2014. Les membres des CHS-CT suivront la 2ème partie de leur formation, dont un volet sera consacré à la prévention des RPS et des TMS (Troubles Musculo-squelettiques).

L'impact des projets importants de réorganisation des services sur la santé physique et mentale, ainsi que sur les conditions de travail des personnels concernés doit être mesuré le plus tôt possible. La mise en place d'une fiche d'impact doit aider à l'articulation entre les instances de dialogue CHS-CT et CT.

Les représentants FO DGFiP ont demandé à l'Administration de clarifier la notion de projet « important ». Pour notre organisation, il s'agit de ne pas s'enfermer dans une vision restrictive, qui ignorerait le contexte local, ou limiterait le champ d'application des mesures de prévention. A l'Administration de donner des gages de crédibilité…

Côté bilan, après une année 2012 en demi-teinte, 2013 a vu l'activité des CHS-CT démultipliée : visites de site, expertises...

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) - Programme Annuel de Prévention (PAP)

Un Groupe de Travail composé des représentants des Organisations Syndicales, de l'Assistante de Prévention, et accompagné par Mr Thiriet, Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST), s'est réuni pour analyser l'ensemble des DUERP des établissements (728

lignes), et synthétiser le recueil des risques; les mesures préconisées seront présentées aux agents

Les représentants FO DGFiP ont évoqué la difficulté à intégrer les RPS dans le DUERP. L'ISST a rappelé qu'il fallait être très prudent avec des comparaisons antérieures parce que la méthodologie a changé. De plus, les situations individuelles doivent être appréhendées différemment et demandent également beaucoup d'attention.

Bilan Budget 2013 et suivi des travaux du CHS-CT

Le tableau de l'utilisation des crédits CHSCT 2013 sera publié sur Ulysse. Les agents pourront ainsi constater que l'évaluation des risques peut se traduire par des réalisations concrètes…Notamment :

- ✓ ESI Marseille Saint Loup
  - ✓ Editique : insonorisation des gaines réalisée en janvier 2014
  - ✓ Logement gardien, dalles abîmées, attente du diagnostic amiante réalisé récemment
  - ✓ Salle impression : mesures d'empoussièrement réalisées en août 2013 inférieures aux normes
  - ✓ Demande de deux urinoirs, en cours de réalisation

- ✓ ESI Marseille Prado (suite à la visite du site)
  - ✓ Problème de chauffage : radiateurs d'appoint fournis
  - ✓ Dotation de sièges
  - ✓ Acoustique salle ordinateur, en attente d'éventuels travaux d'agrandissement
  - ✓ Parking : glissades voitures et chutes piétons, le nettoyage n'a pas donné satisfaction, des travaux supplémentaires sont prévus

- ✓ ESI Nice
  - ✓ Fontaine à eau : avant toute réalisation, la demande d'autorisation sera faite à la DRFiP des Alpes-Maritimes par le Président du CHS-CT

- ✓ ESI Ajaccio
  - ✓ Le problème des infiltrations semble avoir été réglé, suite aux travaux réalisés par le propriétaire du site en février 2014.

- ✓ ESI Montpellier
  - ✓ Suite des travaux, les mesures acoustiques seront effectuées après la mise en place de l'AT Trésorerie
  - ✓ CID excentrée de Perpignan : un problème d'amiante sur un sol dégradé est apparu, le dossier est suivi par la Direction, qui tiendra informé le CHS-CT.

Pour l'ensemble des sites, les comptes-rendus des exercices d'évacuation doivent être transmis à l'Assistante de Prévention, pour être examinés par le CHS-CT (périodicité, remarques éventuelles…).

Un Groupe de travail sera constitué pour étudier le circuit d'évacuation d'une partie du personnel de l'ESI Marseille St-Loup.

De nombreuses actions ou études en cours, qui doivent déboucher sur une véritable amélioration des conditions de vie au travail pour l'ensemble des agents. A ce titre, la légère diminution du Budget CHS-CT 2014 pour la DISI Sud-Est ne devrait pas hypothéquer l'action de l'instance, dès lors que l'Administration mobilisera des moyens suffisants face aux nombreux besoins.

Visite de l'ESI de Nice, le 21 février 2014, par l'Assistante de Prévention et les représentants des Organisations Syndicales du CHSCT

Ce genre de visite permet de cibler les risques ou dérives en matière de santé et sécurité au travail, de s'assurer du respect des dispositions réglementaires et législatives, et de la mise en œuvre des actions préventives ou correctives.

A Nice, un certain nombre d'observations sur l'hygiène et le nettoyage ont été recensées. Le dispositif de sécurité est insuffisant (cheminement, manque d'extincteurs, manque d'exercices d'évacuation). Les pannes de chauffage sont fréquentes (achat par la DISI de convecteurs d'appoints). Le problème des moustiques, dû certainement à des eaux stagnantes, revient chaque année. Le médecin de prévention n'est pas favorable à l'utilisation de plaquettes anti-moustiques à cause des produits toxiques utilisés.

Toutes ces observations doivent faire l'objet d'échanges avec la DDFiP 06. **FO DGFiP observera avec beaucoup d'attention les suites données à cette visite.**

Sur le site Delille, l'espace bruyant et sombre des bureaux des SIL et CID peut être amélioré. Un groupe de travail va réfléchir au réaménagement de ces services.

Prochaines visites : CID du Var (Toulon), ESI d'Ajaccio

Questions diverses

- ✓ Immobilier Marseille : la direction mène une réflexion sur l'implantation et la rationalisation de l'espace pour dégager de la surface sur l'ESI Prado, et sur Marseille Saint Loup, avec, sur ce site, la réalisation d'une salle de réunion et de visioconférence. Les organisations syndicales seront consultées et des propositions seront faites le moment venu... **L'exemple type d'un projet « important », qui doit conduire l'Administration à la plus grande attention, et la plus grande transparence.**

- ✓ Cigarette électronique : comme le recommande l'Institut National de Recherche et de Sécurité, et après avis de l'ISST, le CHS-CT valide la décision d'interdire la cigarette électronique dans les bureaux du périmètre de la DISI Sud-Est

- ✓ Double écrans : l'ISST a saisi le Pôle Ergonomie de l'Administration pour savoir s'il faut des écrans de même taille, de même marque…Sur le Pôle Toscane de Montpellier, un test avec 3 agents est en cours.

- ✓ Ondes électromagnétiques (antennes téléphoniques Nice) : la question a été soulevée également à la DDFIP des Alpes-Maritimes, une démarche commune sera engagée.

Dans les instances de la DGFiP comme dans celles du Ministère, Force Ouvrière saura exprimer les attentes et défendre les droits des agents en matière de santé et de sécurité au travail.

La Délégation FO DGFiP Groupement DISI Sud-Est : Eric LAFFITTE (ESI Montpellier), Philippe CARDONA (ESI Marseille Prado)

AVEC F.O. PRENEZ VOTRE AVENIR EN MAIN